

715 - Réseaux de communication

**715 - Réseaux de communication - Propositions financières - Budget primitif 2020**

CD/2019/124

**Service chef de file :**

M3 - Entretien et exploitation

Résumé :

Le présent rapport propose au Conseil Départemental de décider de l'inscription des crédits consacrés aux réseaux de communication pour le Budget Primitif 2020.

Le projet de déploiement du très haut débit en Alsace est aujourd'hui pleinement engagé pour "fibrer" l'ensemble du territoire hors zones denses et câblées, et permettre ainsi de proposer à chaque alsacien une connexion en très haut-débit par fibre optique.

Pour la téléphonie mobile, un accord conclu en début d'année 2018 par le Gouvernement met à la charge des opérateurs la couverture des communes en zone blanche. Il est proposé que le Département du Bas-Rhin continue à accompagner techniquement les communes concernées qui en exprimeraient le besoin.

**AXE 715 : RESEAUX DE COMMUNICATION :****Axe 715 Réseaux de communication : une intervention renforcée****Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2019	Projet Budget Primitif 2020
D	71510	I	Action en faveur du développement TIC	454 000,00	553 000,00
			<b>TOTAL</b>	<b>454 000,00</b>	<b>553 000,00</b>

**1. Le très haut-débit pour tous : la poursuite du déploiement**Crédits proposés au BP 2020 : **553 000 €**

Le projet de réseau d'initiative publique pour le très haut débit en Alsace annoncé dès 2012 dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (art. L 1425-2 du Code général des collectivités territoriales) s'est concrétisé en 2016 par l'attribution du

contrat de délégation de service public (D.S.P.) à la société ROSACE.

En 2019, les travaux se sont poursuivis conformément aux engagements pris. Plus de 100 000 foyers sont aujourd’hui raccordés.

Par ailleurs, les grands opérateurs nationaux – en dernier lieu Orange – ont concrètement signifié leur volonté de rejoindre le réseau Rosace, permettant d’assurer une forte robustesse au dispositif.

Pour 2020, il est proposé d’inscrire 553 000 € au titre de la participation financière du Département dans le cadre de la D.S.P., selon l’échéancier figurant dans la convention de partenariat conclue entre les deux Départements alsaciens et la Région.

## **2) Téléphonie mobile : le nouveau dispositif**

Parallèlement à son engagement sur la stratégie numérique, le Département du Bas-Rhin s'est engagé de manière extrêmement volontariste en faveur du soutien à la couverture des communes isolées et mal couvertes en téléphonie mobile.

Ainsi, dans le cadre d'un appel à projet « Zones blanches centres-bourgs » lancé par l'Etat, le Département du Bas-Rhin avait assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux d'installation de pylônes à Albé et Bernardvillé. Ces deux sites ont été officiellement inaugurés et raccordés au printemps 2018.

Depuis l'accord gouvernemental conclu le 14 janvier 2018 avec l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et les opérateurs de téléphonie mobile pour de nouvelles dispositions mettant à la charge unique des opérateurs l'intégralité des dépenses, le Département est membre de l'équipe projet « New Deal Mobil » et participe à l'établissement de la liste des sites dont la couverture est à améliorer.

Sur le fondement des articles L.1111-2 et L.3211-1 du CGCT, le Département continue parallèlement à accompagner les communes qui le souhaitent pour le choix des implantations de pylônes et le raccordement aux réseaux de distribution d'énergie et de télécommunications des futures installations techniques, ainsi que dans leurs relations avec les opérateurs.

Les couvertures de Lalaye, Saint Pierre-Bois et Thanvillé seront améliorées dès fin 2019. Pour Bellefosse, Ranrupt et Colroy La Roche, les sites pour les pylônes sont identifiés et les études en cours. Les projets sont engagés pour le secteur entre Andlau et le Hohwald, et pour Grandfontaine.

Il est proposé que l'accompagnement et l'aide technique apportée par les services se poursuive pour les sites prioritaires futurs identifiés par l'équipe projet.

La commission de l'attractivité, du développement du département et des relations

institutionnelles, réunie le 18 novembre 2019, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2020 de l'axe d'intervention 715 – Réseaux de communication*

Strasbourg, le 27/11/19  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY